PQ
1593
.S382T45
1906

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lesderniresle00thom

amicalement
Louis Thomas
Mars 1906

LES DERNIÈRES LEÇONS

DE MARCEL SCHWOB

SUR FRANÇOIS VILLON

DU MÊME :

La maladie et la mort de Maupassant, sous presse.

Procès-verbaux d'un positiviste, à paraître.

Sub regno Cynarae, *poèmes*, à paraître.

La Promenade a Versailles, à paraître.

Yette, *Fragment de mes Mémoires*, en préparation.

Lily, *vers*, 1906.

PUBLIÉ PAR LE MÊME :

Pierre Bayle, **Lettres à Nicaise**, en préparation.

Casanova, **Maximes morales**, sous presse.

Chateaubriand, **Lettres à Sainte-Beuve** ; 1904.

Lettres à Victor Cousin, en préparation.

Correspondance générale, en préparation.

Lamennais, **Lettres à Alexis Gérard** (publiées en collaboration avec M. Edouard Champion), en préparation.

LOUIS THOMAS

LES

Dernières Leçons

DE MARCEL SCHWOB

Sur François Villon

Avec un fac-simile
d'une page du manuscrit
de Stockohlm

PARIS
ÉDITIONS DE PSYCHÉ
82, rue de Passy.

1906

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

PQ
1593
.S382T45
1906

Nul commentateur ne fut plus intimement approprié à sa tâche que Marcel Schwob, commentateur de François Villon. D'une culture immense et d'une mémoire très précise qui lui permettaient les rapprochements les plus inattendus ; avec un esprit souple et malléable qui s'assimilait tout, et une intelligence déliée et subtile qui s'enfonçait dans les textes comme l'antenne d'un insecte dans le calice d'une fleur, il n'y avait pas jusqu'à une certaine indifférence et comme un gel de la sensibilité qui ne lui servît pour pénétrer la plaisanterie triple et quadruple du coquillart, en saisir le sarcasme et le perpétuel ricanement, et démêler la psychologie de cet être si complexe, maître François Villon.

Marcel Schwob préparait un ouvrage sur *François Villon et la Société de son temps*. Je me figure que d'ici quelques années on essaiera de nous donner un semblable travail : la biographie de Villon que nous y trouverons sera peut-être d'une grande précision, et très scientifique, puisque cela est à la portée de tous ; mais je doute que le tact, la finesse psychologique,

et, ce qui est plus rare encore, l'intelligence de l'histoire du xve siècle s'y rencontrent à un égal degré.

Nous connaissons quelques-uns des résultats particuliers des recherches de Marcel Schwob. Il les avait résumés dans sa biographie de François Villon publiée en 1892 (1). L'un des principaux était son étude sur la société des coquillarts (2). D'autre part Schwob donna des renseignements à quelques personnes — Gaston Paris entre autres — qui s'occupèrent de Villon, et ces renseignements étaient quelquefois de nouvelles précisions qu'il ne se souciait pas de confier lui-même au public. Enfin, depuis sa mort, MM. Pierre Champion et Paul Léautaud, ont assuré la publication de deux ouvrages (3) qui contiennent les dernières leçons de Marcel Schwob sur François Villon.

Je voudrais parler ici de ces deux livres où se trouvent nombre de découvertes fort précieuses

---

1. *François Villon* (*Revue des Deux-Mondes* du 15 juillet 1892 et *Spicilège*, pp. 3-93).

2. *Le Jargon des Coquillarts en 1455*, dans les *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, t. VII, fasc. 2 et 3 (1890-1891).

3. *Le Parnasse satyrique du XVe siècle*, anthologie de pièces libres publiée par M. Marcel Schwob (Paris in-18, Welter, 1905). *Le Petit et le Grand Testament de François Villon*, reproduction fac-simile du manuscrit de Stockolm avec une introduction de Marcel Schwob (Paris, in-8, Champion, 1905).

pour l'intelligence du texte de Villon. Je croirais mal servir la mémoire de Marcel Schwob en alignant des phrases lyriques là où il ne s'agit que d'explications précises : je donnerai donc successivement, et dans l'ordre du texte de Villon, les principales de ces trouvailles. On remarquera à mesure la rare ingéniosité, je dirais même l'extraordinaire subtilité, employée par Marcel Schwob pour résoudre des problèmes dont la donnée semble toujours imprécise et fuyante. Je ne sais même pas si Schwob n'allait pas quelquefois un peu loin, mais n'est-ce pas la marque d'une intelligence infiniment souple que cette facilité à doucement solliciter les textes.

Les deux ouvrages que j'analyse renferment tous les deux une préface de Schwob et *le Parnasse satyrique* est suivi de gloses très abondantes, mais le corps même de ces deux livres semble, au premier abord, s'éloigner du but que se proposait Schwob, qui était d'expliquer jusqu'en ses plus subtils replis le texte de Villon : on pense que la reproduction d'un manuscrit n'est qu'une fantaisie de bibliophile, et qu'un recueil de pièces libres intéresse seulement de vieux et paillards bibliothécaires.

Il suffit de voir une page du manuscrit de Stockohlm (1) pour en saisir l'importance et les raisons qu'avait Schwob de le reproduire. Je donne ici les huitains de la *Ballade des Dames du Temps jadis* et le huitain qui la précède (2). Les variantes que l'on y remarque sont d'une grande utilité pour l'intelligence du texte de Villon, outre qu'elles nous servent

---

1. Le manuscrit de Stockohlm date du dernier quart du xve siècle.

2. C'est-à-dire les vers 321-352 du *Grand Testament*.

La mort le fait frémir
le nez courber, les vaines tendre
le col enfler, la chair mollir.
Jointes et nerfs croistre et estendre
Corps femenin qui tant es tendre
poly, souef et precieux,
Te faudra il ces maulx attendre
oy, ou tout vif aller es cieulx.

Ballade

Dictes moy ou, n'en quel pays
Est flora la belle romaine
Archipiades ne Thays
qui fut sa cousine germaine
Et quoy parlant que bruyt on maine
dessus Rimere ou sur estang
qui beaulte eust trop plus que humaine
Mais ou sont les neiges dantan.

Ou est la tres sage eloys
par qui chartreux fut et puis moyne
pierre esbailhart a sa mort devint
pour son amour eust ceste essoyne
Semblablement ou est la royne
qui commanda que bierd buridan
feust gecte en ung sac en seine
Mais ou sont les neiges dantan

La royne blanche comme lis
qui chantoit a voix de seraine
Berthe au grant pie bietrix alips
Heramburgis qui tint le maine
et Jehanne la bonne lorraine
qui ung loys brulerent a Rouen
et aussi la belle Helayne
Mais ou sont ilz

à conjecturer les vicissitudes au travers de quoi il nous est parvenu.

Dès le premier vers le manuscrit donne :

La mort le fait frémir

au lieu de :

La mort le fait frémir, pallir.

Pourquoi cette omission ? Nous en saisirons la raison si nous rapprochons cette variante de celle qui se rencontre à l'avant-dernier vers dans lequel, après les deux lignes sur Jehanne, la bonne Lorraine, le copiste remplace le cri :

Où sont ilz, où, Vierge souvraine ?

par cette fantaisie :

Et aussi la belle Helayne.

C'est que les vers de Villon ont été transmis oralement, de même qu'autrefois les poèmes homériques et les chansons de geste ; et, comme les hommes de cervelle médiocre ont toujours été plus attentifs à la rime qu'au rythme, ils se sont contentés avec des mots qui rimaient, faisant sauter « pallir », surérogatoire pour la rime, — et rompant le rythme et la logique du poème avec une variation sur « Hellayne » qui rime avec « Lorraine ».

Ainsi, telles fariboles, premier vides et seulement

plaisantes, si l'on y applique son attention, vérifient une loi de la psychologie des foules et nous permettent d'entrevoir la manière selon quoi nous furent répétées les humeurs d'un garçon de vie chanceuse, — un chef-d'œuvre de la littérature.

De même au troisième vers de la ballade le scribe écrit « Archipiades » pour « Archipiada ».

Or Archipiada n'a jamais existé en tant que dame du temps jadis et M. E. Langlois a heureusement conjecturé (1) que ce vocable était une déformation du nom propre Alcibiade, homme alors mal connu, et par conséquent inerte devant toutes les tortures verbales. Et la leçon du manuscrit de Stockolm vient soutenir sa thèse par sa similitude plus grande avec le terme primitif : elle nous montre les transformations possibles d'un nom propre que des ignorants répètent sans en connaître la valeur.

Le dixième vers de la ballade montre encore mieux la fantaisie de l'histoire au moyen âge. Il s'agit d'Helloïse

> Pour qui fut chastré et puis moyne.
> Pierre Esbaillart

Et le scribe nous dit :

---

1. *Mélanges de philologie romane offerts à C. Wahlund* (Mâcon, 1896).

Par qui chartrieux fut et puis moyne,
Pierre Esbaillart,

ce qui ne manque pas de sel puisque, avant la fâcheuse aventure, Helloïse n'envoyait pas Esbaillart au couvent.

Il suffit que nous ayons vu l'importance des variantes du manuscrit de Stockolm (1) pour comprendre la nécessité d'une telle reproduction. Car, si M. Longnon a indiqué ces variantes dans son édition des *Œuvres de Villon*, tout érudit a le devoir de contrôler ce travail, et il était nécessaire de faciliter cette besogne, ce qui était le dessein de Marcel Schwob. Il est seulement fâcheux qu'il ne soit pas là pour nous donner tout ce qu'il espérait tirer de sa publication.

En publiant *le Parnasse satyrique* Schwob insistait sur cette idée émise par M. Bijvanck (2) qu'il ne faut pas séparer Villon de son siècle. Et on verra par

---

1. Ces variantes ne sont d'ailleurs guère plus importantes, ni plus fantaisistes que celles d'autres manuscrits où nous lisons : « Pieres es bailla » pour « Pierres Esbaillart » et « Berte au plat piè » pour « Berte au grant pié »... et je parle seulement de celles qui furent greffées sur la page qui nous occupe.

2. *Un poète inconnu de la société de François Villon. Le grant garde derrière*, poème du xve siècle, publié avec Introduction, Glose et Index, suivi d'une ballade inédite de François Villon à sa dame par W.-G.-C. Bijvanck (Paris, in-12, Champion, 1891).

quelques-uns des paragraphes suivants avec quel procédé de comparaison Schwob éclairait le texte de Villon, et combien nous lui sommes redevables de ces jours sur un monument si éloigné de nous et qu'on ne comprend qu'à demi si on arrive trop brusquement dessus.

Villon, se plaignant de la belle qui ne veut pas l'aimer, écrit :

Et se j'ay prins en ma faveur
Ces doulx regars et beaux semblans
De très decevante faveur
Me trespersans jusques aux flancs,
Bien ils ont vers moy les piez blans
Et me faillent au grand besoing.
Planter me fault autres complans
Et frapper en ung autre coing (1).

Cette plaisante manière de se consoler du mal d'amour était chose fréquente au xve siècle, témoin le rondeau suivant qui est anonyme :

Après que m'avez fait arser (2)
Par vostre decepvant maniere,
Me faut à quelque chamberiere
Ma povre fortune passer,

1. Huitain IV du *Petit Testament.*
2. *Arser*, brûler.

Pour ce que je ne puis penser
D'expedient en la matiere
Apres que m'avez fait arser.

Ne cuidez-vous point offenser,
D'estre tant rebelle et tant fiere
Qu'il faille qu'à quelque loudiere (1)
Je doive le ventre pousser,
Après que m'avez fait arser
Par votre decepvant maniere ? (2).

Or, comme cette pièce est du cercle de Villon, de deux choses l'une : ou bien elle a été écrite avant le *Petit Testament* et imitée par Villon, et ceci vient à l'appui de cette thèse de Schwob, que le *Petit Testament* est beaucoup plus de la littérature que de la vie (3), — ou bien elle est postérieure, et cette imitation prouve le grand succès de Villon et l'importance qu'il eut parmi ses contemporains (4).

---

1. *Loudiere*, une garse commune.
2. *Le Parnasse satyrique*, p. 76.
3. *Spicilège*, p. 67.
4. Opinion de Gaston Paris dans son *Villon*, p. 51.

Le premier legs du *Petit Testament* est celui-ci :

> Je laisse, de par Dieu ! mon bruit
> A maistre Guillaume Villon,
> Qui en l'onneur de son nom bruit,
> Mes tentes et mon pavillon (1).

Lorsque l'on est pauvre comme Job c'est une bonne grâce que de léguer à quelqu'un ses tentes et son pavillon. Lorsque l'on est poète, c'est faire à mauvaise fortune bon cœur que de parler de son bruit, de sa renommée, la gloire étant toujours chose problématique et de mauvais rapport. Mais lorsque l'on est du moyen âge, et d'esprit délié, et de langue subtile il est plaisant d'ajouter à ces deux équivoques un jeu de mot : bruit n'a pas tout à fait le même sens au troisième vers cité qu'au premier.

On retrouve l'un de ces sens dans telle imprécation d'un amoureux :

---

1. Huitain IX du *Petit Testament*.

Enfans qui vont à la moustarde
Chantent de vous aux carreffours,
Car jamais n'aurez en amours
Honneur ne bruyt, s'on ne vous farde,
Plus vous n'aurez mon cueur en garde. (1)

1. *Le Parnasse satyrique*, p. 81.

Au huitain XI du *Petit Testament* se découvre le legs suivant :

> Item, à maistre Ythier Marchant,
> Auquel je me sens très tenu
> Laisse mon branc d'acier tranchant...

Et Villon rappelle ce legs au huitain LXXXIV du *Grand Testament :*

> Item, à maistre Ythier Marchant
> Auquel mon branc laissay jadis...

Seulement il transfère un peu plus loin son legs du *Petit Testament :*

> Item, donne à mon advocat,
> Maistre Guillaume Charruau,
> Quoy que marchant ot pour estat,
> Mon branc... Je me tais du fourreau (1).

Ce branc d'acier est incompréhensible pour le lec-

1. *Le Grand Testament,* vers 1022-1025.

teur moderne si l'on ne se rappelle certaines plaisanteries d'Auvergne sur « les scieurs de long » : il faut y voir ce que Rabelais nommait « boyau cullier », témoins ces deux vers d'une ballade anonyme :

> Quant l'on vous voyt marcher
> En pourluant (1) vostre vieil bren à chier (2)...

Cette allusion, trois fois répétée par Villon, était sans doute traditionnelle parmi les écoliers où elle resta populaire pendant la première moitié du XVIe siècle (3) :

Il n'y a point d'ordre que vous autres, qui, par raison, comme disoit Brandacier sur le 20e ou 22e livre (que je ne mente) de la Truye Qui File, comme l'on va du collège Sainte-Barbe à Montaigu, estes les plus bo (4).

---

1. *Pourluant*, regardant.
2. *Le Parnasse satyrique*, p. 123.
3. *Ibid.*, p. 270.
4. Noël du Fail. *Contes d'Eutrapel*, Rennes, 1585, f° 57 v°.

Villon écrit au huitain XII du *Petit Testament :*

Item, je laisse à Saint-Amant
Le Cheval Blanc avec la Mulle ;
Et à Blarru, mon dyamant
Et l'Asne Rayé qui reculle.
Et le décret qui articule
Omnis utriusque sexus...

Le Cheval Blanc, la Mulle et l'Asne Rayé autant de tavernes. Mais « l'Asne Rayé qui reculle » est une équivoque obscène qui est éclairée par ces vers :

Sans selle ou bast, atout le frain,
Avecques mon borgne poulain
L'aultrier chevauchoie une mulle
Qui va mieulx quand elle reculle
Que quant elle avance la main (1).

Ce qui démontre cette hypothèse et cette explication par l'équivoque sur les mots *asne*, *poulain*,

1. *Le Parnasse satyrique*, p. 66.

mule..., c'est qu'elle seule nous permet de donner quelque sens au huitain LXXXVII du *Grand Testament:*

Item, et pource que la femme
De maistre Pierre Saint-Amant
— Combien, se coulpe y a à l'ame,
Dieu luy pardonne doulcement ! —
Me mit au renc de caymant,
Pour le Cheval blanc qui ne bouge,
Luy changeray une jument,
Et la Mulle à ung Asne Rouge.

En effet, dans ces quatre derniers vers que nous ne sommes pas assurés de parfaitement comprendre, les hypothèses licites reposent toutes sur cette assimilation des hommes et de leurs compagnes avec les étalons et les juments.

Car si l'on admet avec les philologues que *caymant* veut dire *vieillard* (*ce vieux rhinocéros*, dit-on encore), et que *luy changeray* se rapporte à maître Saint-Amant lui-même, on peut émettre cette hypothèse que la femme de Saint-Amant ayant dédaigné quelques avances de Villon, l'appelant même *caymant (vieux coureur de filles, refroidi, ramolli...)*, ce dit Villon procurera à Saint-Amant une belle jeune femme *(une jument)*, et sans doute une rouquine *(ung Asne Rouge)* aux lieu et place de ce vieux tru-

meau *(le cheval blanc qui ne bouge)*, cette mégère *(la Mulle)*.

De même si *luy changeray* se rapporte à la femme de Saint-Amant (dans ce cas la plaisanterie manque de sel) il faut comprendre que Villon remplacera Saint-Amant, vieux mari un peu bête *(le cheval blanc qui ne bouge, la Mulle)*, par quelque gaillard pétulant et rétif et malcommode à vivre *(une jument, ung Asne Rouge)* (1).

Et enfin au cas où l'on conserverait l'image, *caymant* voulant dire animal, endurci (2), brute, butor, ceci veut encor dire que la femme de Saint-Amant ayant asséné à Villon quelques vocables zoologiques et péjoratifs, Villon donnera une autre femme à ce pauvre mari ou un plus mauvais mari à cette laide femme).

C'était d'ailleurs une habitude constante au xve siècle que de désigner les sexes divers par des vocables chevalins, témoin toute la série de l'*Escuyrie des Dames* (3), témoin plusieurs pièces publiées par Schwob (4), et dont je citerai seulement ces vers :

Alors qu'on me despucela
Je le fis sans bat et sans selle,
Tant qu'il suffist.

---

1. *Ung Asne Rouge*, méchant comme un âne rouge.
2. L'expression est encore : *des larmes de crocodile*.
3. Dans le tome VIII des *Anciennes poésies françaises*.
4. *Le Parnasse satyrique*, pp. 53, 74, 141, 198..

Au huitain XXIV du *Petit Testament* Villon lègue « au Loup et à Cholet » plusieurs lots fantaisistes, entre autres le suivant :

Et mes houseaulx sans avantpiez.

Le docteur Wolfgang von Wurzbach traduit « sans avantpiez » par « ohne Oberleder », sans empeigne. Mais il y a là une équivoque, et il nous faut la dissiper.

Au huitain CXXV du *Grand Testament* Villon lègue « à Michault Cul-d'Oë et à sire Charlot Taranne cent solz »,

Et unes housses de basanne,
Autant empeigne que semelle,
Pourveu qu'ils me salueront Jehanne,
Et autant une autre comme elle.

Ces housses de basanne seraient-elles quelque instrument avec quoi l'on salue les dames ?

Dans la *Ballade de Villon et de la Grosse Margot*, orsque les deux amants se réconcilient :

Gogo me dit, et me fier le jambot.

Ces houseaulx et ce jambon, cela fait beaucoup de jambes.

Dans une pièce que l'on peut attribuer à Henri Baude, une dame s'exprime ainsi :

Mon mignon, mon gentil varlet,
Gressez moy bien ma vieille bote
Et secouez ma vieille cotte
Et le tour ne sera pas let (1).

Les paroles de cette dame Putiphar peuvent ne pas apparaître comme très claires.

Ifaut les r a pprocher de la ballade suivante :

L'autrier en chemin rencontray
Ainsi que je chassoie maree
Une bourgeoise qui pour vray
Cuidoit bien faire la serree.
Si lui dy : « Ma sœur, quel derree
Portez-vous en vostre pennier ?»
El respondit à la vollee :
« Ce sont les botines Gaultier ! »

---

1. *Le Parnasse Satyrique*, p. 100.

— Dame, s'il vous plait, j'essayray
S'ilz sont d'entree assez serree. »
— Hellas, dit-elle, n'oseray;
Car à mon mari pas n'agree :
Je seroye par lui devoree
S'il les vous falloit essayer !
Gardez-vous d'en grandir l'entrée :
Ce sont les botines Gaultier

Tout du premier coup y entray,
Tant estoit l'entree cavee :
A pou que je n'y demouray
Tant y fis longue demouree ;
Je n'y trouvay fons ne ryvee
Moins qu'en ung houzeau tout entier :
Ce fut donc vérité prouvee :
Ce sont les botines Gaultier.

Prince, ma jambe y fust entree
De plain bout, et sans varier.
Je lui dis, quand l'euz essayee :
« Ce sont les botines Gaultier. (1) »

Je crois que maintenant les sourds entendent et les aveugles voient : Villon en avait de bien bonnes. Que si on voulait lui refaire une vertu en s'efforçant à omettre le double sens, on pourrait encore citer

1. *Le Parnasse Satyrique*, p. 59.

l'expression « porter ses souliers chausser » pour « coït ». (1).

---

1. Signalée par M. Pierre Champion *Archives Nationales*, J.J., 180, f° 34. *Le Parnasse Satyrique*, p. 247. A tout ceci j'ajouterai la boutade suivante que l'on trouve dans *Le Moyen de Parvenir* (chap. XIII) : « Tous les matins, il fait de son v... un chausse-pied. »

Au huitain LIV du *Grand Testament* Villon, raille l'humeur amoureuse des dames :

> Or ont les faulx amans le bond
> Et les dames prins la vollée.

« Bond » et « vollée » sont des termes empruntés au jeu de paume. Prompsault conjecture : « Les amants trop crédules ont le bond de la balle, c'est-à-dire le pire de l'amour, tandis que les dames ont la volée, c'est-à-dire le plus agréable. »

C'était un usage courant de se servir ainsi de termes de paume, témoins ces vers d'un rondeau anonyme :

> Dites le moy : qui m'a donné le bond
> En vostre endroit, sans desserte nez une ? (1).

---

1. *Le Parnasse Satyrique*, p. 105.

Ainsi les poètes vont au jeu de paume et au cabaret, Villon était un drôle, Tristan l'Hermite et Verlaine des vagabonds :

> Bacchantes, je chanterai sous l'ormeau
> Notre Rameau franc de toutes luxures (1)...

---

1. Laurent Tailhade, *Au Pays du Mufle.*

Continuant à se plaindre des tourments que les dames réservent, Villon écrit une *Double ballade sur le mesme propos*, et il termine par ses aventures personnelles :

De moy, povre, je vueil parler ;
J'en fuz batu, comme à ru toiles,
Tout un, ja ne le quiers celer.
Qui me feist mascher ces groselles,
Fors Katherine de Vausselles?

M. Longnon rapproche l'expression *mascher des groselles* de notre *avaler des couleuvres*.

Reportons nous à d'autres textes.

Nous voyons dans *Les Faintises du Monde* de Guillaume Alexis :

Tel la cuide épouser pucelle
Qui l'espouse telle qu'elle est ;
Tel a son cheval et sa selle
Qui de chevaucher n'est pas prest ;

Tel fait sa femme damoiselle
Qui est villain et elle aussi ;
Tel en machera la groiselle
Qui est sans reproche et sans sy. (1)

Et ici MM. Piaget et Picot pensent qu'il faut expliquer « avoir une aventure désagréable ».

Schwob publie un rondeau dont suit le début :

Mais est il vray, ma demoiselle,
Se vous estiés sans chandelle
Dedans la venelle d'un lict,
Et vous trouvessiés ung gros vit,
Vous crocqueriés cette groselle ? (2)

Schwob cite encore le premier arrêt d'amour de Martial d'Auvergne :

Et oultre qu'il fust traîné sur une claye et battu par les carrefours de syons de verd osier et de branches de groseliers.

Et il induit de cette réunion de textes que, sans doute, le sens donné par M. Longnon est légitime, mais qu'il faut y ajouter une allusion érotique, à cause

1. *Sans sy*, sans défaut (Guillaume Alexis. Edition Piaget et Picot, I, 113).
2. *Le Parnasse Satyrique*, p. 85.

de ce groselier qui revient toujours en des débats sexuels (1).

Quelle est la valeur et l'importance de cette induction? Je laisse à d'autres, plus à même de le faire, le soin de porter un jugement sur cette ardeur à rechercher des sens seconds d'un texte, qui d'ailleurs se présente déjà avec une remarquable duplicité.

---

1. A ces textes j'adjoindrai le suivant : « Ce ne furent pas elles, mais bien ces trois nonnes qui, se promenant au beau jardin de Nantes, trouvèrent une groiselle, et s'entre-demandèrent à la dire en latin. « Comment la diriez-vous, ma sœur ? » La jeune dit : *groselus ;* l'autre : *grosela ;* et la vieille dit : « Vous êtes sottes ; il faut *gros et long*, mes petits c..naux de dîmes charitables ». *Le Moyen de Parvenir*, LXIII.

Au huitain LXXXI, Villon parlant de sa « chiere Rose », dit qu'il l'abandonne :

Plus n'en ay le le croppion chault.
Si m'en desmetz aux hoirs Michault,
Qui fut nommé le Bon Fouterre.

Ce Michault était sans doute quelque galant homme célèbre en son temps comme Brummel le fut au nôtre (1), car nous trouvons dans un passage du *Contrefait de Renart* (2) où l'auteur parle du métier amoureux :

Onques, Michaut, qui en mourut,
Si volentiers ouvrier n'en fut (3).

---

1. Brummel avait reçu d'une dame une bague sur le chaton duquel était gravé un Hercule, avec à l'intérieur le chiffre 12.

2. Seconde rédaction, faite peu après 1328 (Ms. B. N. fr. 369, fol. 7, *v° a*).

3. Cité par Gaston Paris, *Romania*, XVIII, p. 443.

Et encore dans une ballade anonyme du xve siècle où l'auteur se plaint d'une dame qu'il a aimée (Le passage que je cite est d'ailleurs imité de Villon, à moins que Villon ne l'imite) :

Il luy convient tous les jours char nouvelle
Pour reffreschir le cul qu'elle a sy chault.
S'elle peust faire ressusciter Michault
Qui la foutist très bien à sa devise ! (1)

---

1. *Le Parnasse Satyrique*, p. 120.

Au huitain XCI du *Grand Testament* on lit :

> Item, je donne à maistre Jaques
> Raguier *le Grand Godet* de Greve,
> Pourvueu qu'il payera quatre plaques...

Les plaques étaient une grosse monnaie de cuivre valant douze deniers parisis. Mais comme maître Jaques Raguier, licencié en droit, est fréquemment raillé par Villon sur ses habitudes d'ivrognerie, il se pourrait que la plaisanterie porte sur *plaques* comme sur *le Grand Godet de Greve* qui était une taverne de la place de Grève, proche l'hôpital du Saint-Esprit. Cette hypothèse est suggérée par le vers suivant :

> *Placques* voit on sur jambes fort rongneuses (1).

---

1. *Le Parnasse satyrique*, p. 156.

La maladie de la « rogne » paraît être un des accidents provoqués par l'intempérance, et Villon ferait ainsi une allusion au mollet et à la jambe de maître Jaques Raguier, bon ivrogne.

Au huitain CI du *Grand Testament* Villon lègue :

Item, à l'Orfevre de boys,
Donne cent clouz, queues et testes
De gingembre sarrazinois,
Non pas pour accomplir ses boetes,
Mais pour conjoindre culz et coëttes,
Et couldre jambons et andoulles,
Tant que le lait en monte es tetes
Et le sang en devalle es coulles.

La plaisanterie consiste d'abord à donner des clous de girofle pour clouer quelque chose ; elle continue avec les objets que Villon veut qu'on rassemble.

Au sujet de ce deux vers sur les matériaux légués à l'orfèvre de bois, Gaston Paris pensa que l'on devait lire « culs en coettes » car il ne connaissait pas dans tout le moyen âge un sens érotique du mot « queue ». Et Schwob répond que cette assertion est inexacte : Sans remonter au *Testamentum porcelli*, qui lègue « puellis caudam », on trouve fréquemment le mot

« queue », pris sous cette acception, dans les poésies d'Eustache Deschamps :

> Je ne puis la queue mouvoir (1)...
> Mole est ma queue et mes boyaulx (2)...

« Coëtte » est alors le diminutif de « couë », qui est l'égal de « queue ». Ainsi est rétabli le parallélisme entre « culs et coëttes », « jambons et andoilles ».

De plus, l'équivoque sur l'andouille est fréquente au xve siècle, témoin cette balade anonyme :

> Ung cuisinier qui veult dames servir
> Fault qu'il soit prompt, diligent, non pas nice,
> De loyaument entendre et assouvir
> Ce qu'il leur fault, et viande propice.
> Car l'une veult mangier d'une saulchisse,
> L'aultre boudins rotis sur les charbons,
> Et l'aultre veult mangier pour son service
> Ung pié d'andouille entre les deux jambons.
>
> Et pour ce fault gouverner et tenir
> Le cuisinier sagement, quoy qu'il puisse,
> De demander souvent et enquerir
> Aux damoiselles du mangier la police,
> Disant ainsi : « Voullez vous qu'on rotisse
> Pour le soupper ou perdris ou pingons ?
> — Nous aymons mieux, respond une nourrice,
> Ung pié d'andouille entre les deux jambons.

1. *Œuvres d'Eustache Deschamps*, Edition Queux de Saint-Hilaire et Raynaud, VI, 226.
2. *Ibid.*, VI, 229.

Le cuisinier, pour en cuyder jouyr,
Leur fist tantost ung grand brouet d'espice
Et meist dedans, pour leurs cueurs resjouyr,
Chucre, safren, canelle et rigolice.
Se dist l'une : « Je n'ay point la jaunice
Et ne veult point de brouetz, tant soient bons,
Mais seulement, qui touche ton office,
Ung pié d'andouille entre les deux jambons. »

Prince, du tout je renonce à l'office,
Et vous voyez apparentes raisons:
Car trop souvent fauldroit que je fournisse
Ung pié d'andouille entre les deux jambons (1).

Et on peut ajouter à ce texte une non moins plaisante histoire qu'un anonyme rythma en forme de ballade:

Une meschinete servant
Viz hier tart à la nuytie ;
Et là vint à elle ung galant
Lequel luy dist : « Ma doulce amie
Où allez-vous cy, je vous prie ? »
Elle lui dist : « Par Saint Françoys,
Querir vois à la boucherie
Une andouille à faire bons pois. »

Le galant, qui fut moult sachant (2)
Dist à la fillette jolye :
« Par Dieu, douce belle plaisant,
Je vous vueil tenir compaignie. »

1. *Le Parnasse satyrique*, p. 121.
2. *Moult sachant*, Subtil, plein d'expérience.

Adonc l'a par la main saisie
En estraingnant un peu les dois,
Disant : « Vous aures, ceste fie,
Une andouille à faire bons pois. »

Adonc en sa chambre jouant
La mena, faisant chere lie,
Et là luy soubzleva le pant
De sa robe... Je vous affie
Quant elle eut la douleur sentie
De ce doulx membre qui fut roys,
Elle dist : « Vous m'avez baillie
Une andouille à faire bons pois. »

Prince, elle fut bien resjouye,
« Tu m'as remis au corps la vie »,
Dist-elle, « mon gentil gallois ;
Ailleurs querir je n'yray mie
Une andouille à faire bons pois. » (1)

Et la plaisanterie sur les andouilles se trouve aussi dans Rabelais.

1. *Le Parnasse satyrique*, p. 208.

Au huitain CXIV du *Grand Testament* nous lisons :

Item, à maistre Jehan Laurens
Qui a les povres yeulx si rouges,
Pour le péchié de ses parens
Qui burent en barils et courges,
Je donne l'envers de mes bouges,
Pour tous les matins les torcher...
S'il fust arcevesque de Bourges,
Du sendail eust, mais il est chier.

Ceci a des rapports évidents avec certains fragments d'une ballade attribuée à Eustache Deschamps :

Ung vielx prestre dessus un viel cheval
Par les costés cousu, pelé de trayre,
Sur vielx harnoiz, sans culliere ou petral,
Viz l'autre jour yssir d'un presbitaire.
A son arson pendait un breviaire,
Et dessoubz ly unes grans vielles bouges :
Bien eust semblé ou doyen ou vicaire,
S'il n'eust eu les paupieres sy rouges.

Les yeulx avoit plus rouges que corail
. . . . . .
Ils me sembloient bien fourrés de cendal
Quand je les vis du premier au viaire.
. . . . . .
Puis à midy arrivasmes à Bourges (1).
. . . . . , ...

D'ailleurs on peut rapprocher de cette ballade la ballade suivante qui paraît devoir être attribuée à Eustache Deschamps :

Sur vieulx, pouri et déciré penneau (2)
Rempli de fain, en mains lieux recousu,
Où il pendoit encore un paleteau
D'un vieil arczon de boays tout vermoulu,
Mis sur povre, maigre, aveugle jument,
Vi l'autre jour yssir moult fieblement
Un vieux routier hors d'un barle vilaige.
Bien eust semblé provoust ou lieutenant
Se il n'eust eu si jaune le visaige (3).
. . . . . .

---

1. *Œuvres d'Eustache Deschamps*, tome X, page XLII.
2. *Penneau*, panneau de selle.
3. *Le Parnasse satyrique*, p. 181.

La *Ballade des Langues envieuses* de Villon a été inspirée par une ballade attribuée à Eustache Deschamps et dont voici le premier dizain :

De couperos, d'alun, de vers de gris,
De sel gemme, de souffre vif saillant,
De realgar, d'elbore blanc et bis,
De sublimé, d'arsenic undoyant,
De salpêtre, de vitreol luisant,
D'armoniac et de bol armenique
Avec foison de chair de basilique,
En potage par morselés luysans,
Emmy la mer, chascun sur une brique,
Soient servis au disner mesdisans (1).

---

1. *Œuvres d'Eustache Deschamps*. Edition Raynaud, t. X, p. XXXI.

Choisissant ses exécuteurs testamentaires, Villon écrit au huitain CLXXII du *Grand Testament :*

Mais ce sera ung jeune prestre,
Qui est nommé Thomas Tricot.
Voulentiers beusse à son escot,
Et qu'il me coustast ma cornete !
S'il seust jouer à ung tripot
Il eust de moy le Trou Perrette.

Les deux derniers vers renferment deux équivoques.

Un trippot, premier l'on pense à quelque taverne, à un jeu de paume ; mais c'est aussi l'amour sous sa forme commerciale, témoin ce premier quatrain d'un rondeau anonyme :

A ce coup est venu le temps
Que amours à beaulx denier contens
Qui se soulloient donner, se vendent :
Et ceulx qui ce trippot n'entendent
Ils pourraient souppirer cent ans (1).

---

1. *Le Parnasse Satyrique..*, p. 55.

Ce sens érotique d'un terme se rapportant au jeu de paume nous est d'ailleurs assuré par la pièce suivante qui n'est qu'une équivoque obscène sur le jeu de paume lui-même :

Si vous la baisés, comptés quinze ;
Si vous touchés le tetin, trente ;
Si vous avez la motte prinse,
Quarante-cinq lors se présente.
Mais si vous metés en la fente
Ce de quoy la dame a mestier,
— Notés bien ce que je vous chante —
Vous gaignés le jeu tout entier (1).

Etant donnée cette gaillardise à propos du terme « trippot », on pense maintenant que « Le Trou Perrette » désigne le malin orifice de quelque gente dame ; mais la subtilité continue car le Trou Perrette était vraiment un jeu de paume situé dans la rue aux Fèves vis-à-vis de la taverne de la Pomme de Pin. Villon avait une sorte de plaisanterie double, et comme géométrique : il ne s'agit pas d'en perdre le fil.

---

1. *Le Parnasse Satyrique*, p. 194.

On connaît *le quatrain que feist ledit Villon quand il fut jugié à mourir :*

Je suis Françoys, dont ce me poise,
Né de Paris emprès Pontoise.
Or d'une corde d'une toise
Saura mon col que mon cul poise.

Le manuscrit de Stockohlm contient un huitain dérivé, et qui est l'œuvre d'un faussaire, l'écriture le prouve . Il est intéressant de connaître cette fantaisie de scribe, elle montre combien Villon était lu à la fin du xve siècle :

Je suis François, dont il me poise,
Nommé Corbeil en mon surnom,
Natif d'Auvars (1) empres Pontoise,
Et du commun nommé Villon.
Une corde de demye toise,
Ce ne feust un joly appel,
Sceust bien mon col que mon cul poise.
Le jeu ne me sembloit point bel.

---

1. *Auvars* pour *Paris* est absurde, c'est cependant la lettre du manuscrit.

Reste donc le quatrain seul.

Quel est le sens du premier vers ? Pourquoi Villon, tout en plaisantant sur son prénom, est-il fâché d'être Français ? A la suite de la rixe (1) dans laquelle, après quelques mauvaises plaisanteries, Robin Dogis blessa François Ferrebouc, ennemi de Villon, tandis que le poète disparaissait aux premiers coups, Robin Dogis et Villon furent emprisonnés. Or, le 8 novembre 1463, Robin Dogis reçut une lettre de grâce. Il était libéré, en même temps que plusieurs de ses compatriotes, à cause de son origine savoyarde, et à l'occasion de l'entrée du duc de Savoie à Paris. Tandis que Villon, en sa qualité de « Françoys », restait en prison. Telle est la raison pour quoi il se lamente sur son extrace.

« Pourquoi Villon dit-il encore :

Né de Paris empres Pontoise.

La plaisanterie de Villon a un double sens.

Le sens littéraire et traditionnel, celui que Rabelais entendait encore au XVIe siècle, la grande ville con-

---

1. Cf. Marcel Schwob, *Spicilège*, p. 89.

sidérée d'une façon ironique comme la dépendance de la petite (1).

Un autre sens est, à n'en pas douter, dans l'esprit de Villon, prisonnier du prévôt de Paris, Villiers de l'Isle Adam. Comme seigneur de l'Isle Adam, comme personnage éminent à l'Isle Adam, Villiers pouvait revendiquer en partie la justice de Pontoise, châtellenerie royale : les registres de procédures attestent souvent au xve siècle les conflits de ces deux juridictions. De Pontoise comme de Paris, Villon ne pouvait donc échapper à la main du redoutable Prévôt, si impitoyable en outre pour les clercs parisiens. » (2)

---

1. Rabelais. *Le Quart Livre*, chap. LXVII :

Ne suis je Badault de Paris ?
De Paris, dis ie, aupres Pontoise :
Et d'une chorde d'une toise,
Scaura mon coul que mon cul poise.

2. Marcel Schwob, *Introduction* à la reproduction du manuscrit de Stockohlm, p. 19.

Une des chansons les plus délicieuses parmi celles que rima Villon est la *Ballade du Concours de Blois* avec ses propositions contradictoires et son premier vers donné comme thème, (Je meurs de soif auprès de la fontaine). Au sixième vers Villon écrit:

Je ris en pleurs, et attens sans espoir ;

il faut rapprocher ce vers du second vers de ce rondeau anonyme, que je veux donner tout entier tellement il me plaît :

J'ay vestu ma robbe à l'envers :
Je ris des yeulx, et mon cueur pleure,
Et mon triste penser labeure,
De mon semblant le droit revers.

Je racompte rymes et vers,
Je rys et m'esbas à toute heure :
J'ay vestu ma robbe à l'envers.

Mes maulx sont mortelz et divers,
Et n'est rien en quoy je m'asseure.
Prier n'ose qu'on me sequeure
Pour doubte d'estre descouvers.
J'ay vestu ma robbe à l'envers (1).

Et, pour montrer combien les plaisanteries contradictoires étaient chose commune au moyen âge je citerai cette autre pièce anonyme :

Je ne suis plus celluy que je soulloye ;
Je congnoys tout, si je me congnoissoye;
Mon savoir est en cuider eschangé ;
De mon seul bien je me trouve estrangé,
J'ai plus d'ehen que celluy qui se noye.

Qui me fendroit les piès comme à une oye
Et me mectroit en ung pré, je pestroye,
Puis que Danger et Reffus m'ont rangé.
Je ne suis plus celluy que je soulloye.

Sa loyaulté, dont j'ay suyvy la voye
Vers moy de bref bon reconfort n'envoye
Soyés tout seur que je suis vendangé :
Car je me treuve en si bref temps changé
Qu'en plain chemin en midi me fourvoye.
Je ne suis plus celluy que je soulloye (2).

---

1. *Le Parnasse satyrique*, p. 111.
2. *Ibid.*, p. 91.

Villon, demandant quelque argent au duc Jean II de Bourbon, lui dit :

Vous n'y perdrez seulement que l'attente (1).

Perdre l'attente, c'est-à-dire l'intérêt, car perdre l'attente est l'expression consacrée pour les retards aux paiements de pension, ainsi qu'on le voit par le texte suivant :

Nous savons que vous et les autres conseillers de nostre dit maistre avez aucunement cause de vous plaindre de voz pensions. Mais venu ung messaige que avons envoyé devers nostredit maistre, espérons y donner provision par maniere que tout sera content et n'y perdra chacun autre chose que l'actente... (2).

---

1. *La Requeste que Villon bailla à Monseigneur de Bourbon.*

2. *Lettres closes adressées par le Conseil du Roi de Sicile à maistre André Couraud,* Angers, 22 mai 1454. *Archives Nationales,* P. 1334, f° 104, v°. *Le Parnasse satyrique,* pp. 258-259.

Au vers 55 de la Ballade II du *Jargon*, Villon écrit

Que le mignon ne soit au gaing...

Schwob rapproche ce vers du texte suivant :

Les gros vis qui sont de plain poing,
Plains de vaines roides charnues
Où sont-ils ? Il n'en est plus nulz :
Ils sont allez ailleurs au gaing... (1).

---

1. *Le Parnasse Satyrique*, p. 148.

Je ne me soucie pas d'emboucher la trompette, et d'accorder la lyre, et de chanter le los : les découvertes de Marcel Schwob ne sont utiles qu'à ces personnes qui lisent Villon, et le sentent, et veulent comprendre. Or c'est le cas de répéter : « Il n'est chière que de vilain. »

Septembre-Octobre 1905.

Achevé d'imprimer le 25 février 1906
par H. JOUVE
Et tiré à 500 exemplaires
pour les
Éditions de la Revue Psyché
82, rue de Passy.

470712 C
211

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date due

MAR 12 '83

MAR 16 '83

CE

a39003 002094943b

CE PQ 1593
.S382T45 1906
COO THOMAS, LOUI DERNIERES LE
ACC# 1215639